



COMITE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Réunion du 22/06/2021

COMPTE RENDU

Solidaires Finances a exprimé dans sa liminaire ses inquiétudes d'une part sur le devenir des délégations de l'action sociale compte tenu de la régionalisation de l'action sociale qui va d'autant plus éloigner les délégué.e.s et leurs équipes du terrain et des agent.e.s et d'autre part sur la vente à la découpe d'EPAF.

Par ailleurs, la communication minimaliste de la DRFIP a été dénoncée concernant les actions locales d'action sociale (colonies de vacances, colis amitié finances, restauration ...).

En réponse à ce point de la liminaire, le représentant de la DRFIP a pris note et a indiqué qu'il verrait avec les équipes concernées comment assurer une diffusion à tous les agent.e.s des informations d'action sociale les plus importantes.

Le nouveau Président du CDAS lui-même a partagé les inquiétudes de Solidaires, en reconnaissant que seuls les faits donneraient raison ou tort à notre analyse et que tout dépendrait de la qualité du réseau. Il a ajouté qu'il serait vigilant à ce que l'action sociale perdure à un haut niveau.

Renouvellement de l'actuelle déléguée à l'action sociale

Après avoir présenté son bilan de ses 5 premières années, la déléguée a été réélue pour 5 ans à l'unanimité des représentant.e.s du personnel.

Présentation de la réforme de l'action sociale

La mise en place a été décidée pour janvier 2022. Divers groupes de travail (GT) ont eu lieu en 2020 et 2021.

Ces GT ont porté sur les missions dévolues au réseau d'action sociale :

- la restauration
- les aides à la parentalité
- les actions locales
- le dialogue social
- l'information et la communication

Solidaires Finances a demandé communication des comptes rendus de ces GT.

Suite à ces GT, la régionalisation a été actée. Un ou Une responsable régional sera nommé à la tête d'une délégation régionale. Il ne sera pas issu des Structures Régionales d'Appui (SRA), contrairement à ce qui était prévu initialement par le Secrétariat Général (SG). Le recrutement va être lancé sur la base de fiches de poste en cours de rédaction. Tout délégué ou assistant de délégation pourra postuler, ainsi que des personnes de l'extérieur. Le délégué.e qui ne serait pas retenu ou ne postulerait pas comme régional.e intégrerait l'équipe locale. Ainsi la nomination du délégué ne relèvera plus de la compétence des CDAS, mais du SG. On peut s'interroger sur la marge de manœuvre dont disposera désormais ce délégué.e face au SG.

Si dans un premier temps il n'y aura aucune suppression de poste, qu'en sera-t-il à moyen et long terme ?

Les départements seront référents sur un sujet (par exemple Paris pourrait être référent sur la restauration, et le 92 sur les crèches), ce qui n'augure rien de bon pour la proximité avec les agent.e.s et la connaissance du terrain.

Dans l'hypothèse d'un recrutement extérieur au Ministère qui n'est pas écarté, quelle qualité de service sera apportée aux agents ?

Solidaires Finances rappelle son attachement à l'action sociale de proximité et conteste la régionalisation pour le maintien d'un réseau de proximité.

Après cette réforme les chefs de structures ne seront plus élus par les CDAS et les agent.e.s qui seront affectés dans les nouvelles structures seront prélevés sur les effectifs des délégations. Cette réforme est une nouvelle usine à gaz visant avant tout à faire des économies d'échelle qui éloignera l'agent.e d'un interlocuteur de proximité en mesure de répondre à toutes ses attentes.

Cette nouvelle usine à gaz nous rappelle de triste mémoire la création des Services d'information aux agents (SIA) ... !

La perspective de cette réforme occasionne de fortes inquiétudes parmi les personnels en charge de l'action sociale et a déjà causé et risque d'entraîner encore de nombreux départs de sachants.

Restauration estivale

La délégation va très prochainement communiquer sur les solutions de repli qui seront proposées aux agents dont les restaurants seront fermés durant les vacances d'été.

Restauration suite aux travaux de rénovation sur le site de Saint-Sulpice

Une solution a été trouvée et les agents seront invités à se rendre au restaurant EUREST du Bon Marché situé à 500 mètres environ.

Chèques cadeaux

Malgré les relances de la délégation, à ce jour 335 agent.e.s ne se sont toujours pas connectés pour retirer leurs chèques.

Sortie retraités

Le sujet de la restauration n'est toujours pas réglé, le restaurant pressenti n'ayant toujours pas répondu à jour. A défaut de réponse, en début de semaine prochaine, une solution de repli sera proposée.

Journée à la mer

Compte tenu de la crise sanitaire qui perdure, cette sortie a suscité un véritable engouement et généré de nombreuses inscriptions qui ont conduit budgéter une enveloppe supplémentaire afin d'ajouter des bus pour satisfaire l'ensemble des demandes.